

Ref. S1291

## Le référent de parcours coordonné

### OBJECTIFS

- ▶ Acquérir une méthodologie de co-construction du parcours de vie de la personne en situation de handicap avec les partenaires du territoire : travail en réseau et coordination de parcours.
- ▶ Prendre en compte les nomenclatures SERAFIN-PH.

### PROGRAMME

- ▶ Les prestations nécessaires au projet de vie
  - soins, maintien et développement des capacités fonctionnelles
  - autonomie, participation sociale
- ▶ Cartographie des partenaires potentiels du territoire
  - entre structures ou services centrés sur l'accompagnement : 1er cercle, 2nd cercle ; ESSMS, droit commun
- ▶ Mutualisation des compétences du réseau de proximité dans le processus d'accompagnement : pool de compétences
- ▶ Les transferts de compétences entre partenaires
- ▶ Les conventionnements
- ▶ Référent de parcours
  - un nouveau métier et de nouveaux outils de pilotage à inventer
- ▶ La fin de l'accompagnement
  - évaluation de la coordination de parcours
  - transition éventuelle vers de nouvelles orientations



**Méthode pédagogique** : Recueil des attentes. Etudes de cas, apports législatifs, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupe  
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

**Personnes concernées / Prérequis** : Tout personnel travaillant en établissements sociaux et/ou médico-sociaux, référent de parcours ou en ayant le projet

**Animation** : Conseil spécialisé en action sociale,  
Titulaire Master 2 encadrement pilotage  
développement en intervention sociale


**Nombre de participants** : 15 personnes maxi

**DPC** : nous consulter

**Durée** : 3 jours, soit 21 heures

## INTRA

Ce stage peut être organisé  
dans votre établissement  
avec un tarif groupe.

Lieu	Sessions programmées	Droits d'inscription
 La Rochelle (17)	Du 04/04/2022 au 06/04/2022	1035 €



